

**RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE À LA SESSION
DU DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE EN DATE DU
21 MARS 2022**



SOMMAIRE

- CONTEXTE JURIDIQUE
- CONTEXTE GÉNÉRAL :
 - L'ÉCONOMIE MONDIALE
 - ZONE EURO
 - EN FRANCE
- PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022
- RAPPEL DES ÉLÉMENTS FINANCIERS RÉTROSPECTIFS :
 - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE
 - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE
 - RATIO DE DÉSENDETTEMENT
 - % DE LA CAF CONSACRÉ AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE

RÉCAPITULATIF PROGRESSIF :

- SECTION D'INVESTISSEMENT (PPI)

LA FISCALITÉ

STRUCTURE DE LA DETTE PROSPECTIVE

CONTEXTE JURIDIQUE DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

LE VOTE DU DOB MARQUE LE DÉBUT DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE DE LA COLLECTIVITÉ. IL S'AGIT D'UNE ÉTAPE ESSENTIELLE FAVORISANT L'INFORMATION DES ÉLUS ET DES CITOYENS SUR LES FINANCES DE L'ENTITÉ POUR L'ANNÉE À VENIR. LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE RÉPOND AU PRINCIPE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET FACILITE LES DISCUSSIONS SUR LES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES DE LA COLLECTIVITÉ SANS POUR AUTANT QUE CE DOCUMENT OBLIGE CONTRACTUELLEMENT LES ÉLUS ET LA STRUCTURE PUBLIQUE.

LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES IMPOSE LE VOTE DE CE DOB AUX COLLECTIVITÉS DE PLUS DE 3 500 HABITANTS, AUX EPCI ET SYNDICATS MIXTES COMPRENANT AU MOINS UNE COMMUNE DE PLUS DE 3 500 HABITANTS, AUX DÉPARTEMENTS ET AUX RÉGIONS.

EN L'ESPÈCE, CE VOTE DOIT AVOIR LIEU **DEUX MOIS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

LE DOB S'ORGANISE EN TROIS PARTIES :

1. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
 2. LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGÉS
 3. LA STRUCTURATION ET LA GESTION DE LA DETTE
 4. ÉVENTUELLEMENT, UNE PROJECTION SUR L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL ET DES EFFECTIFS
- DEPUIS LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022, LES COLLECTIVITÉS SOUMISES À L'OBLIGATION DU DOB DOIVENT FAIRE FIGURER LES OBJECTIFS D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LEUR COLLECTIVITÉ, POUR LEUR BUDGET PRINCIPAL ET LEURS BUDGETS ANNEXES.

LE DOB DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AUX ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES 5 JOURS AVANT LE VOTE.

CONTEXTE MONDIAL

APRÈS UNE ANNÉE 2020 DE REPLI GÉNÉRALISÉ, LE PIB MONDIAL A RETROUVÉ UNE **CROISSANCE POSITIVE EN 2021**.

LES CAMPAGNES DE VACCINATION ET LA MISE EN PLACE DE MESURES EXCEPTIONNELLES POUR PALLIER AUX CONSÉQUENCES DES CONFINEMENTS ONT PERMIS DE MAINTENIR À UN NIVEAU STABLE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE.

LES ÉTATS DU MONDE ENTIER ONT INSTAURÉ DES **MESURES DE SOUTIEN BUDGÉTAIRE DE GRANDE AMPLÉUR**, ENGAGEANT DES MILLIARDS D'EUROS POUR LIMITER L'EFFONDREMENT DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE MONDIAL.

EN 2021, LA REPRISE ÉCONOMIQUE A ÉTÉ DIFFÉRENCIÉE SELON LES RÉGIONS DU MONDE :

- LES ÉTATS UNIS ONT EU UNE POLITIQUE DE GESTION DE LA CRISE PLUS SOUPLE QUE LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE ET NOTENT UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE EXPONENTIELLE EN CETTE « FIN » DE CRISE COVID
- L'EUROPE, QUANT À ELLE, MAINTIENT SES PLANS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS. L'INFLATION EUROPÉENNE A REPRIS, LES PIB DES PAYS MEMBRES REPRENNENT DU SOUFFLE
- LA CHINE A TRÈS LARGEMENT DÉPASSÉ SON NIVEAU DE CROISSANCE D'AVANT CRISE, BIEN QU'ELLE PÂTISSSE ENCORE DES CONSÉQUENCES

D'UNE ANNÉE « BLANCHE » EN 2020 OÙ LE PAYS ÉTAIT QUASIMENT À L'ARRÊT.

AVEC LES ARRIVÉES SUCCESSIVES DE PLUSIEURS VARIANTS AU COVID 19, LES PRIX DE L'ÉNERGIE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES ONT EXPLOSÉ, CORRÉLATIVEMENT AUX PÉNURIES DE CERTAINS BIENS.

APRÈS SON RETOUR À LA NORMALE, **LA CROISSANCE DU PIB DEVRAIT SE STABILISER EN 2022 AUTOUR DE 4%**.

OUTRECELS, LE RÉCENT CONFLIT AUTOUR DE L'UKRAÏNE EST SOURCE D'INQUIÉTUDES.

CONTEXTE EUROPÉEN

LA CROISSANCE EUROPÉENNE MARQUE UN TEMPS DE RETARD PAR RAPPORT AUX ETATS-UNIS DU FAIT D'UNE GESTION PLUS RESTRICTIVE DE LA CRISE SANITAIRE.

EN 2021, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES MAJEURES ONT REPRIS. LE SECTEUR DU TOURISME A BÉNÉFICIÉ D'ASSOUPLISSEMENTS CORRÉLATIVEMENT, LES ACTIVITÉS DE SERVICES ONT PU RATTRAPER UNE PARTIE DE LEURS PERTES AU SECOND SEMESTRE 2021 (HÔTELLERIE, RESTAURATION, ACTIVITÉS CULTURELLES...)

LA REPRISE DE LA VIE ÉCONOMIQUE A SUPPOSÉ UNE REPRISE DES INVESTISSEMENTS ET GROSSES DÉPENSES, DES PROJETS D'ENVERGURE : CEUX-CI ONT ÉTÉ FREINÉS PAR UN EFFET SECONDAIRE DES MISES À L'ARRÊT SUCCESSIVES DES CHAINES DE PRODUCTION, LES MATIÈRES PREMIÈRES SUBISSENT DES RUPTURES DE STOCK ET LES ENTREPRISES DOIVENT FAIRE FACE À DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT (BOIS, ACIER, MATIÈRES PREMIÈRES...)

NOUS ASSISTONS À UNE HAUSSE EXCEPTIONNELLE DES PRIX DE L'ÉNERGIE : +4,1% EN OCTOBRE 2021 CONTRE +0,9% EN JANVIER DE LA MÊME ANNÉE.

LES BANQUES CENTRALES EUROPÉENNES ONT ASSURÉ UN SOUTIEN AUX PAYS MEMBRES PENDANT TOUTE LA PÉRIODE DE LA CRISE DU COVID. AU VU DE L'INFLATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALISÉE SUR LA ZONE EURO ET DE LA REPRISE DE LA CROISSANCE DU PIB, LES ENTITÉS BANCAIRES ONT RÉDUIT LA TENUEUR DE LEURS AIDES TOUT EN LES MAINTENANT AFIN DE LIMITER DE POTENTIELS EFFETS BOOMERANG.

CONTEXTE FRANÇAIS

GRÂCE À LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, LA FRANCE NOTE UNE REPRISE DE SES ACTIVITÉS DEPUIS MAI 2021. LA VACCINATION ET LA MISE EN PLACE DES RESTRICTIONS SANITAIRES ONT PERMIS AUX DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉ D'ÉVITER L'EFFONDREMENT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE. LE PIB FRANÇAIS A CONNU UNE NETTE ÉVOLUTION COURANT DEUXIÈME TRIMESTRE 2021 AVEC UNE HAUSSE DE +3%.

LES ORGANISMES NATIONAUX PRÉVOIENT UN RETOUR À LA SITUATION D'AVANT CRISE D'ICI LE TOUT DÉBUT 2022. PLUSIEURS FACTEURS AGISSENT DANS CETTE PERSPECTIVE D'ESSOR ÉCONOMIQUE :

- LA REPRISE DU TOURISME
- LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EST REVENUE À SON NIVEAU D'AVANT CRISE : LES CONSOMMATEURS ÉPARGNENT MOINS ET INVESTISSENT PLUS, NOTAMMENT DANS L'IMMOBILIER
- LA CONSOMMATION PUBLIQUE
- LE COMMERCE EXTÉRIEUR

NÉANMOINS, LE GOUVERNEMENT ÉMET DES RÉSERVES QUANT À L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX VARIANTS ET AUX DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT QUE RENCONTRENT CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ : L'ÉCONOMIE MONDIALE SE PORTE MIEUX MAIS ELLE EST ENCORE FRAGILE.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS REPREND SA SITUATION D'ANTAN : LE TAUX DE CHÔMAGE EST REVENU À LA SITUATION D'AVANT-COVID. IL Y A UNE AMÉLIORATION MAIS CE TAUX RESTE RELATIVEMENT ÉLEVÉ. L'INTERRUPTION SOUDAINE DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES IMPACTE DIRECTEMENT LES CAPACITÉS DE REMOBILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE.

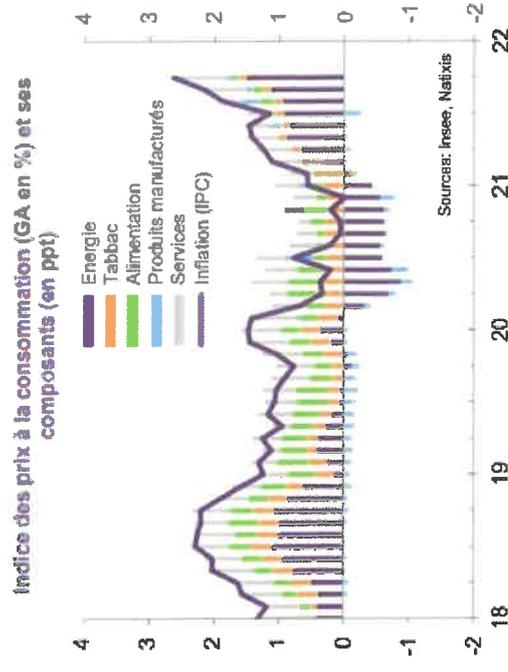
CONTEXTE FRANÇAIS

L'INFLATION EST DIRECTEMENT INDEXÉE, POUR MOITIÉ, PAR LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE (NOTAMMENT DU GAZ). ON ASSISTE À UNE HAUSSE GÉNÉRALISÉE DES PRIX. POUR PALLIER LEURS IMPACTS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES CONCITOYENS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A ATTRIBUÉ À CHAQUE FRANÇAIS UNE PRIME À L'INFLATION DE 100€ TOUCHÉE ENTRE DÉCEMBRE 2021 ET FÉVRIER 2022.

BIEN QUE L'INFLATION SOIT PLUS ÉLEVÉE QUE PRÉVU, ELLE N'EN RESTE PAS MOINS PASSAGÈRE. LE TAUX D'INFLATION EST SUPÉRIEUR À CELUI D'AVANT CRISE.

CÔTÉ FINANCES PUBLIQUES, LE DÉFICIT PUBLIC A ATTEINT SON NIVEAU D'AVANT CRISE FIN 2021. LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES REPRENNENT LES INVESTISSEMENTS, ET CONSÉQUEMMENT, PARTICIPENT À L'EFFORT COLLECTIF DE L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE. CEPENDANT, DEUX INQUIÉTUDES PERSISTENT QUANT À LA FRAGILITÉ DE NOTRE ÉCONOMIE ACTUELLE :

- L'INFLATION POURRAIT PERDURER
 - LE MARCHÉ DU TRAVAIL EST MOINS ATTRACTIF, LE TAUX DE CHÔMAGE EST TOUJOURS AUSSI IMPORTANT
- CELA POURRAIT CONDUIRE À UN RALENTISSEMENT DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES.



CONTEXTE FRANÇAIS

LE PLAN FRANCE 2030 A ÉTÉ DÉVOILÉ À L'OCCASION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022.

10 MESURES ET 30 MILLIARDS D'EUROS SERONT MOBILISÉS POUR REBOOSTER L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET SES ACTEURS, TOUT EN GARDANT LA LIGNE GOUVERNEMENTALE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

CES OBJECTIFS TOUCHENT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE.

TROIS AXES DE DÉVELOPPEMENT :

1. MIEUX PRODUIRE
2. MIEUX VIVRE
3. MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

LA FRANCE SOUHAITE SE POSITIONNER SUR LE PLAN MONDIAL EN TERMES D'INNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE TANT SUR LE PLAN GÉOGRAPHIQUE QU'ÉCONOMIQUE

FRANCE 2030

PLAN FRANCE 2030

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

10 milliards d'euros

MIEUX PRODUIRE

1. Faire émerger des moteurs industriels de pointe (MIP)
2. Devenir le leader de l'hydrogène vert
3. Décarboner notre industrie en influençant nos fournisseurs de gaz à effet de serre de 35 %
4. Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030
5. Produire le 1^{er} avion bas carbone

MIEUX VIVRE

6. Investir dans une alimentation saine, durable et traçable
7. Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

8. Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs
9. Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de médicaments personnalisés et de micro et nanosatellites
10. Investir dans le chemin des fonds bleus pour une meilleure compréhension du vivant

Source : Service d'information du Gouvernement

Acusé de réception en préfecture
083-218300861-20220321-DB2022-17-DE
Date de télétransmission : 23/03/2022
Date de réception préfecture : 23/03/2022

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20220321-DB2022-17-DE
Date de télétransmission : 23/03/2022
Date de réception préfecture : 23/03/2022

LA CONTEXTUALISATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022 INTERVIENT À LA FIN D'UNE FORTE PÉRIODE DE PERTURBATION POUR LES FINANCES PUBLIQUES. IL S'AGIT DU DERNIER PROJET DE LOI DE FINANCES DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES LOCALES 2018-2022. IL SIGNE LA FIN DE LA PÉRIODE DU QUOI QU'IL EN COÛTE AVEC UNE SITUATION DE REPRISE ÉCONOMIQUE ENGAGÉE.

LE PIB EST TOUJOURS EN DÉFICIT MAIS DEVRAIT SE RÉSORBER D'ICI FIN 2022. LA GESTION DES DÉPENSES PUBLIQUES REVIENT À LA NORMALE MAIS LE STOCK DE DETTES DE L'ÉTAT FRANÇAIS EST CONSÉQUENT, LA DETTE N'EST PAS EFFAÇABLE ET IL FAUDRA LA REMBOURSER.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022 S'APPUIE SUR DEUX PILIERS :

1. LA RÉFORME DES INDICATEURS FINANCIERS POUR PLACER L'APPROCHE SUR LE MONTANT DES CHARGES QUI PÈSE SUR LES CONTRIBUABLES ET NON LE MONTANT DES RECETTES DE CE QUE LA COLLECTIVITÉ PEUT ENGRANGER.
2. LA RÉFORME DE LA LOLF (LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES)

LES ARTICLES 11 ET 47 : LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

L'ARTICLE 11 DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022 FIXE DEUX ÉLÉMENTS :

- LE MONTANT DE LA DGF, SOIT 26,8 MILLIARDS D'EUROS, CE QUI REPRÉSENTE 51% DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT
- LES VARIABLES D'AJUSTEMENT

DEPUIS 2014, LES CONCOURS FINANCIERS INCLUENT DANS L'ENCADREMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES LA BAISSÉ DES DOTATIONS PUISQUE LES DOTATIONS AUGMENTAIENT PLUS VITE QUE L'INFLATION

L'ARTICLE 47 DU PLF PRÉVOIT UNE ÉVOLUTION DE 2,8% DE LA PART PÉREQUATION DE LA DGF.

LE MONTANT DGF EST STABLE DEPUIS 5 ANS. LE CALCUL DES DOTATIONS RESTE INCHANGÉ POUR 2022 MAIS LES ÉLÉMENTS DE PÉREQUATION ONT ÉTÉ RECENTRÉS. CELA DONNE LIEU À DES PERDANTS ET DES GAGNANTS : L'AUGMENTATION DES DOTATIONS DE SOLIDARITÉ RURALE ET URBAINE SERA COMPENSÉE PAR UNE BAISSÉ SUR CERTAINES AUTRES DISPOSITIONS.

ARTICLE 41 : MODIFICATION DU RÉGIME DE RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS PAR ORDONNANCE

CET ARTICLE VIENT SUPPRIMER LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE ET PÉCUNIAIRE DU COMPTABLE PUBLIC EN CAS D'ERREUR COMMISE DANS L'EXERCICE DE SA MISSION. CELA ABOUTIT À UN NOUVEAU RÉGIME JURIDICTIONNEL DE RESPONSABILITÉ : SEULES LES FAUTES AUX **IMPACTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS** SERONT JUGÉES. SONT ALORS EXCLUES LES FAUTES FORMELLES ET PROCÉDURALES.

CETTE RÉFORME S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHE DE QUALITÉ MISE EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT EN LIEN AVEC LE CONTRÔLE INTERNE ET LA CERTIFICATION DES COMPTES.

L'ARTICLE 47 DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022 : LA RÉFORME DES INDICATEURS FINANCIERS

LA RÉFORME DES INDICATEURS FINANCIERS RENVERSE COMPLÈTEMENT L'APPRÉCIATION DE LA RICHESSE LOCALE. ELLE EST POUR L'INSTANT TEMPORALISÉE.

LE POTENTIEL FISCAL SE TRANSFORME EN UN CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA RICHESSE FISCALE DU FAIT DU REMPLACEMENT DE CERTAINS ÉLÉMENTS QUI ÉTAIENT BIEN ÉVALUÉS DANS LEUR POTENTIALITÉ (ASSIETTE FISCALE, CORRECTION FAITE DES CHOIX LOCAUX) EN LES REMPLAÇANT PAR DES RESSOURCES RÉELLES (TVA EFFETS DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ON ÉTAIT SUR UNE NOTION DE POTENTIALITÉ.

ON ABOUTIT À DES CRITÈRES DE LA RICHESSE LOCALE MOBILISÉE POUR APPRÉCIER LEUR DROIT À PÉRÉQUATION.

CETTE RÉFORME RÉVISE LE CALCUL DE L'EFFORT FISCAL QUI SE TRANSFORME EN COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL ET QUI VA ÉVALUER LA MOBILISATION DE LA RICHESSE LOCALE PAR LA COLLECTIVITÉ CE QUI REVIENT À ÉVALUER LE NIVEAU DE CHARGES DE LA COLLECTIVITÉ. ON NE FAIT PAS APPEL À L'IMPÔT LOCAL POUR LE PLAISIR MAIS POUR SUPPORTER UN NIVEAU DE CHARGES.

LES CRITÈRES DE LA RÉPARTITION DE LA DGF S'APPUIENT SUR L'ÉVALUATION DE LA MOBILISATION DES CHARGES PORTÉES PAR LES COLLECTIVITÉS.

LA DÉPENSE PUBLIQUE DEVIENT UN ÉLÉMENT CENTRAL D'ÉVALUATION DE PILOTAGE POUR L'ATTRIBUTION DE LA DGF.

LES MESURES ÉMINENTES DE CE PROJET DE LOI DE FINANCES

Stabilité des dotations :

- Progression des concours financiers : +525 M€ par rapport à la LF pour 2021
- Dynamisme des recettes fiscales : suppression de la THRP, baisse des impôts de production
- Stabilisation de la DGF : 26,8 M€
- Augmentation de la DSU et de la DSR : +95 M€ chacune
- +10 M€ dotation de péréquation aux départements
- Collectivités d'outre-mer : rattrapage du niveau de dotations par rapport aux collectivités de Métropole. Rattrapage effectif pour 2023

Réforme des indicateurs financiers :

- Prise en compte du montant des dotations dans le calcul des indicateurs financiers : DMTO, TLPE...
- Proposition gouvernementale : centrer l'effort fiscal sur les impôts levés par la collectivité
- Plan de relance : +500 M€ de dotations exceptionnelles à l'investissement local

Régions et départements ?

- Régions seules contributrices ?
- DSID attribuée par les préfets de région : concerne les domaines jugés prioritaires au niveau local
- Abondement de 350 M€ de DSIL pour palier l'augmentation des prix des matières premières
- Recentralisation du financement du RSA

DONNÉES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20220321-DB2022-17-DE
Date de télétransmission : 23/03/2022
Date de réception préfecture : 23/03/2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 PRÉVISIONNEL

SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
CHAPITRES	BUDGET 2021	CA PROVISoire	CHAPITRES	BUDGET 2021	CA PROVISoire	
011	Charges à caractère général	1 806 255	013	Atténuations de charges	130 000	161 929
012	Charges de personnel	5 879 550	70	Produits de service	453 000	705 191
014	Atténuations de produits	109 000	73	Impôts et taxes	6 738 948	7 151 194
65	Autres charges de gestion courante	476 425	74	Dotations et participations	2 031 170	1 733 053
66	Charges financières	191 500	75	Autres produits de gestion	311 361	322 609
67	Charges exceptionnelles	40 000	76	Produits financiers	0	25
68	Dépenses imprévues	376 000	77	Produits exceptionnels	203 250	229 353
69	Opérations d'ordre	655 924	040	Opérations d'ordre	66 874	66 858
6923	Virement section investissement	400 000	0002	Excédents N-1	51	51
TOTAL		9 934 654	TOTAL		9 934 654	10 370 263
			Excédent de fonctionnement 2021			1 415 411

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20220321-DB2022-17-DE
Date de télétransmission : 23/03/2022
Date de réception préfecture : 23/03/2022

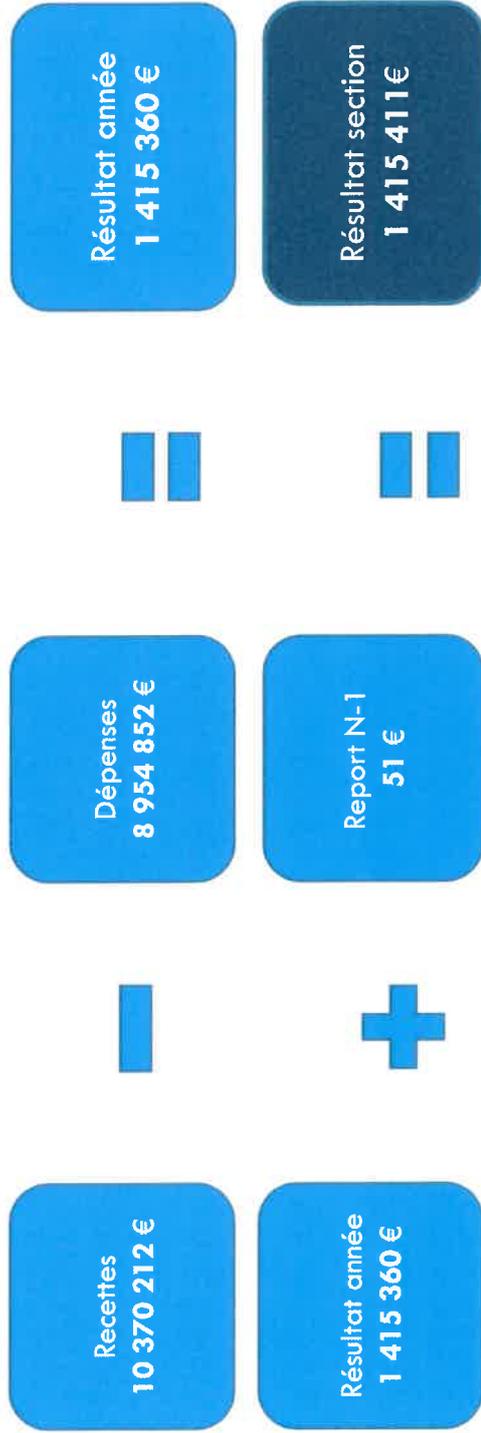
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 PRÉVISIONNEL

SECTION INVESTISSEMENT

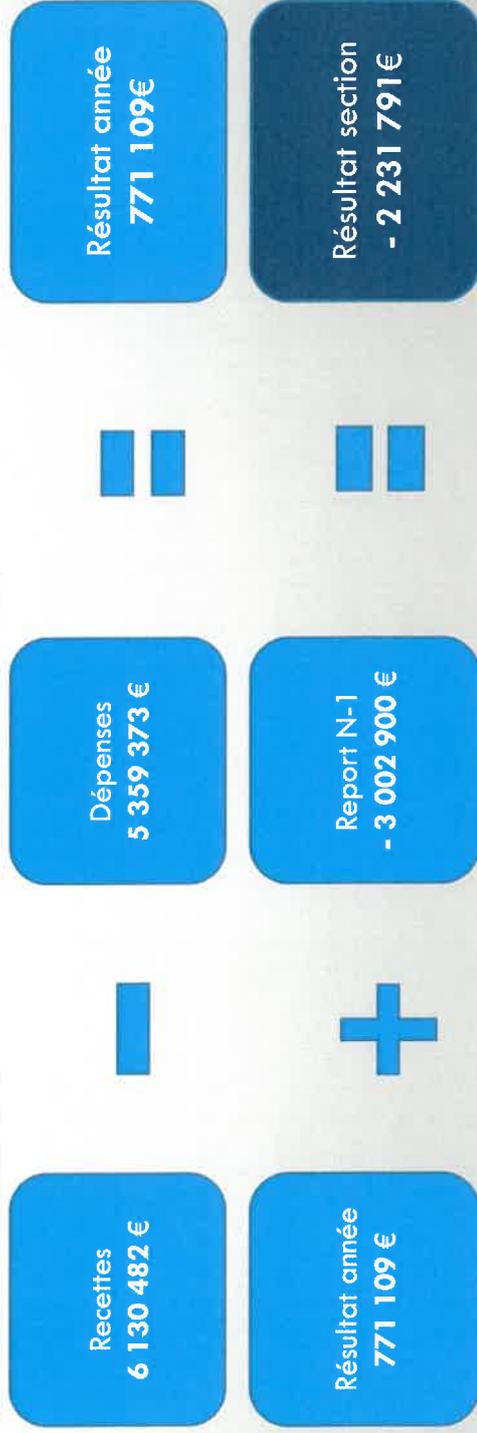
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	BUDGET 2021	CA PROVISoire	CHAPITRES	BUDGET 2021	CA PROVISoire
20 Immobilisations corporelles	30 000		013 Subventions d'investissement	3 011 500	409 592
204 Subventions d'équipement versées	300 000	265 357	16 Emprunts et dettes assimilés	3 420 055	2 000 000
21 Immobilisations corporelles	550 000	165 000	10 Dotations, fonds divers et réserves	650 000	330 317
23 Travaux en cours	6 106 000	3 942 611	1068 Excédent fonctionnement capitalisé	2 699 545	2 699 545
16 Emprunts et dettes assimilés	910 000	892 449	165 Dépôts et cautionnements reçus	0	1 200
27 Autres immobilisations financières	0	0	21 Immobilisations corporelles	0	6 841
20 Dépenses imprévues	0	0	024 Produits cessions immobilisations	128 750	0
040 Opérations d'ordre	66 874	66 858	021 Virement de la section fonctionnement	400 000	0
041 Opérations patrimoniales	40 000	27 098	040 Opérations d'ordre	655 924	655 889
10 Dotations, fonds divers et réserves			041 Opérations patrimoniales	40 000	27 098
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	8 002 874	5 359 373	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	11 005 774	6 130 482
001 Déficit N-1	3 002 900	3 002 900			
TOTAL	11 005 774	8 362 273	TOTAL	11 005 774	6 130 482
			Déficit d'investissement 2021		2 231 791

SYNTHESE DES RESULTATS ANNÉE 2021

Résultat Prévisionnel section fonctionnement



Résultat Prévisionnel Section Investissement



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

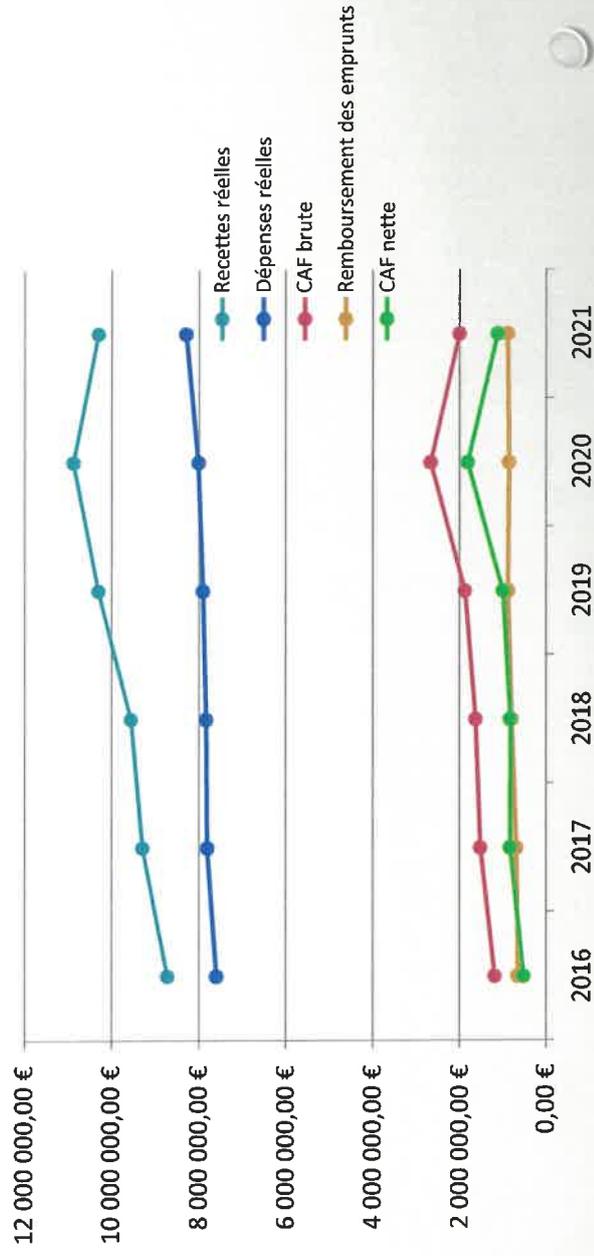
- RAPPEL DES DONNÉES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES :
- - CAF BRUTE
- - CAF NETTE
- - RATIO DE DÉSENDETTEMENT
- - % DE LA CAF CONSACRÉ AU REMBOURSEMENT DE LA

DETTES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	8 882 105,66 €	9 408 883,98 €	9 594 936,32 €	10 359 379,72 €	10 937 608,24 €	10 370 263 €
Dépenses de fonctionnement	8 079 092,87 €	8 333 291,08 €	8 425 653,70 €	8 978 572,37 €	8 745 786,59 €	8 954 852 €
Résultat de l'année	803 012,79 €	1 075 592,90 €	1 169 282,62 €	1 380 807,35 €	2 191 821,65 €	1 415 411 €
Capacité d'autofinancement brute	1 182 588,76 €	1 519 101,16 €	1 628 164,74 €	1 878 283,99 €	2 672 565,60 €	2 004 392 €
Remboursement capital emprunts	656 989,22 €	689 593,60 €	800 314,88 €	881 221,65 €	862 446,89 €	892 449 €
Capacité d'autofinancement nette	525 599,54 €	829 507,56 €	827 849,86 €	997 062,34 €	1 810 118,71 €	1 111 943 €
% remboursement CAF par la dette	56 %	45 %	49 %	47 %	32 %	49 %
Capital restant dû	7 998 781,83 €	8 809 188,23 €	9 008 873,35 €	9 477 651,70 €	8 615 204,81 €	9 846 546 €
Désendettement année CAF	6 ans, 9 mois	5 ans, 10 mois	5 ans, 6 mois	5 ans, 1 mois	3 ans, 3 mois	4 ans, 9 mois

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

- RAPPEL DES DONNÉES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES :
- - CAF BRUTE
- - CAF NETTE
- - RATIO DE DÉSENMETEMENT
- - % DE LA CAF CONSACRÉ AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE



DONNÉES FINANCIÈRES PROSPECTIVES

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20220321-DB2022-17-DE
Date de télétransmission : 23/03/2022
Date de réception préfecture : 23/03/2022

ELÉMENTS PROSPECTIFS

SECTION INVESTISSEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Capacité d'Autofinancement Brute	2 004 392	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Remboursement de la dette	892 449	946 954	977 059	998 540	786 104	691 310
Capacité d'Autofinancement Nette	1 111 943	1 053 046	1 022 941	1 001 460	1 213 896	1 308 690

(hors subvention, Emprunts, FCTVA)

Des emprunts se terminent en 2024 et 2025.

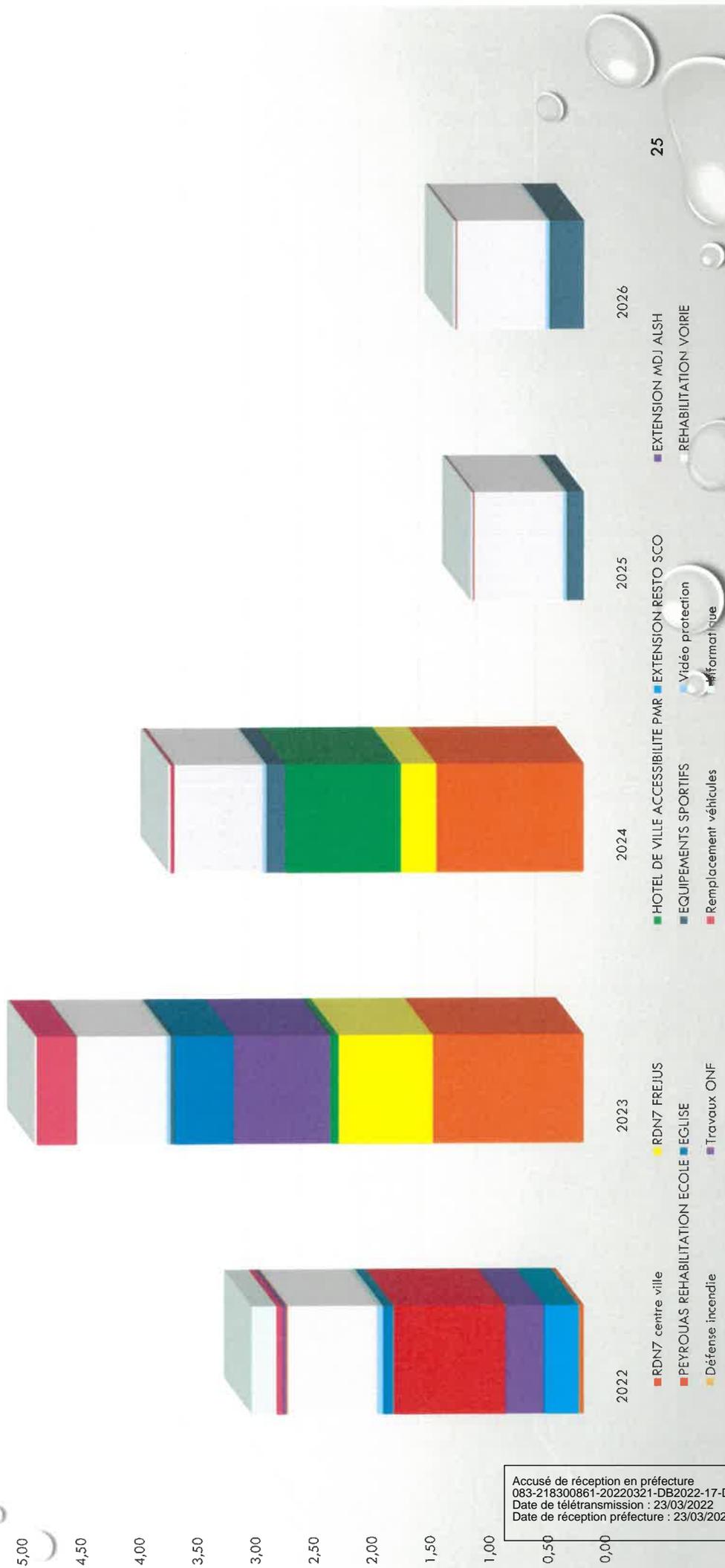
LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022 :

- EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE PEYROUAS – 300 000 €
- TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE PEYROUAS – 950 000 €
- INFORMATIQUE ECOLES – 55 000 €
- BÂTIMENTS COMMUNAUX – 200 000 €
- EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE – 340 000 €
- EGLISE SAINT JOSEPH – 90 000 €
- MARCHES DE VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC – SIGNALISATIONS ROUTIERES – 900 000 €
- TRAVAUX ONF – 40 000 €
- DEFENSE INCENDIE – 15 000 €
- VIDEO PROTECTION (EXTENSION ET REMPLACEMENT) – 50 000 €
- MATERIEL INFORMATIQUE – 20 000 €
- LOGICIELS FINANCES ET RH – 140 000 €
- EMBLACEMENT VEHICULES (S.TECHNIQUES) – 50 000 €
- JARDINS MOULIN DE LA TOUR (SKATE PARK, BALANÇOIRE NACELLE...) – 130 000 €

PPI 2022/2026
EN MILLIONS D'EUROS

	2022	2023	2024	2025	2026
RDN7 centre ville	0,04 €	1,30 €	1,27 €		2,61 €
RDN7 FREJUS		0,80 €	0,30 €		1,10 €
HOTEL DE VILLE ACCESSIBILITE PMR		0,07 €	0,99 €		1,06 €
EXTENSION RESTO SCO	0,30 €				0,30 €
EXTENSION MDJ ALSH	0,34 €	0,99 €	0,01 €		1,34 €
PEYROUAS REHABILITATION ECOLE	0,95 €				0,95 €
EGLISE	0,09 €	0,50 €			0,59 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	0,00 €	0,04 €	0,15 €	0,15 €	0,64 €
VIDEO PROTECTION	0,05 €	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,17 €
REHABILITATION VOIRIE	0,76 €	0,76 €	0,76 €	0,76 €	3,80 €
DEFENSE INCENDIE	0,02 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,06 €
TRAVAUX ONF	0,04 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,08 €
REMPLACEMENT VEHICULES	0,05 €	0,33 €	0,02 €		0,40 €
INFORMATIQUE	0,21 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €	0,29 €
	2,85 €	4,86 €	3,57 €	0,98 €	13,39 €

CUMUL INVESTISSEMENT 2022 - 2026



Accusé de réception en préfecture
 083-218300861-20220321-DB2022-17-DE
 Date de télétransmission : 23/03/2022
 Date de réception préfecture : 23/03/2022

LA FISCALITÉ

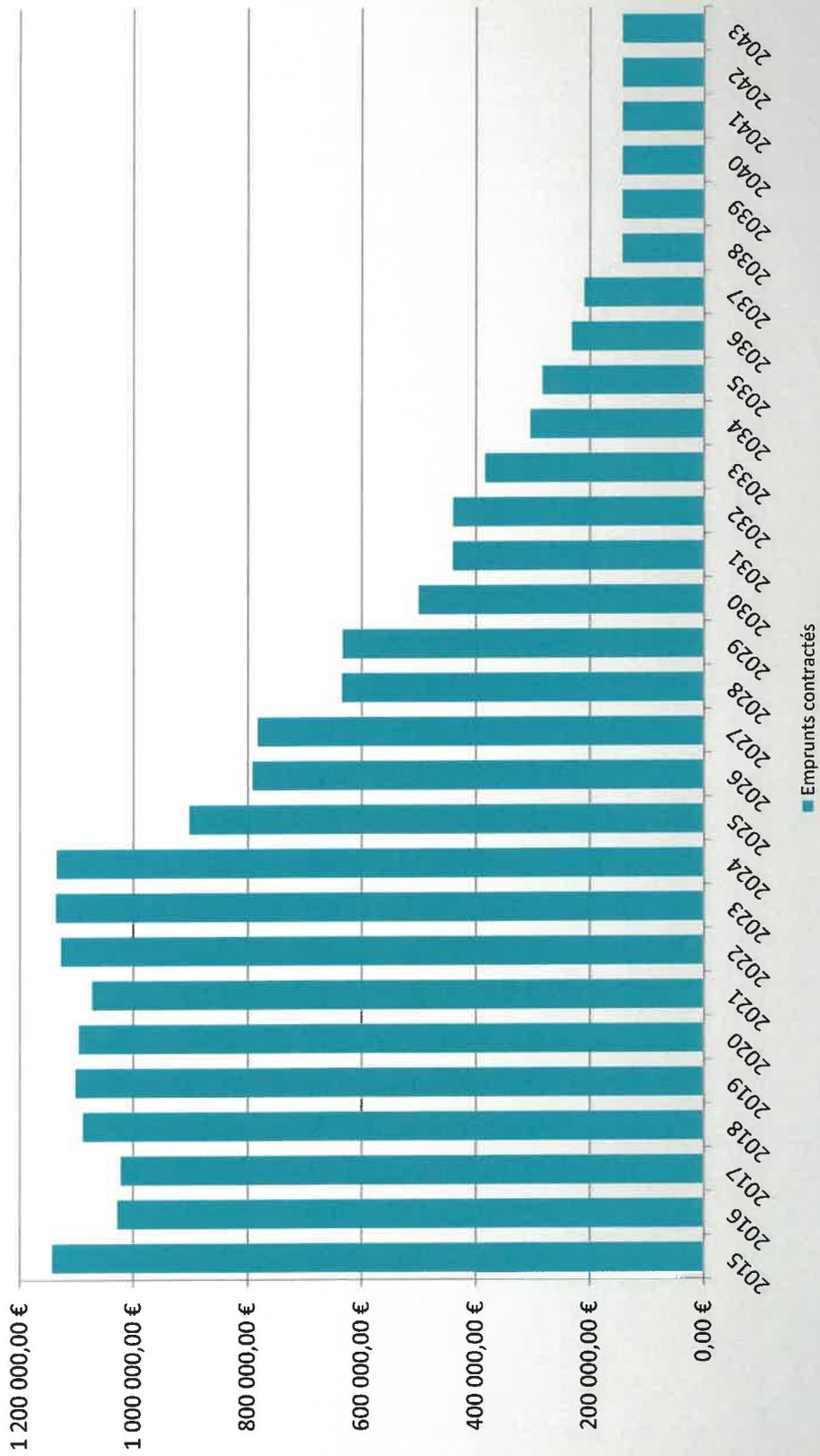
Proposition TAUX 2022

TAUX 2021

T.F.B.	19 %	}	34,49 %
Transfert part Départementale	15,49 %		

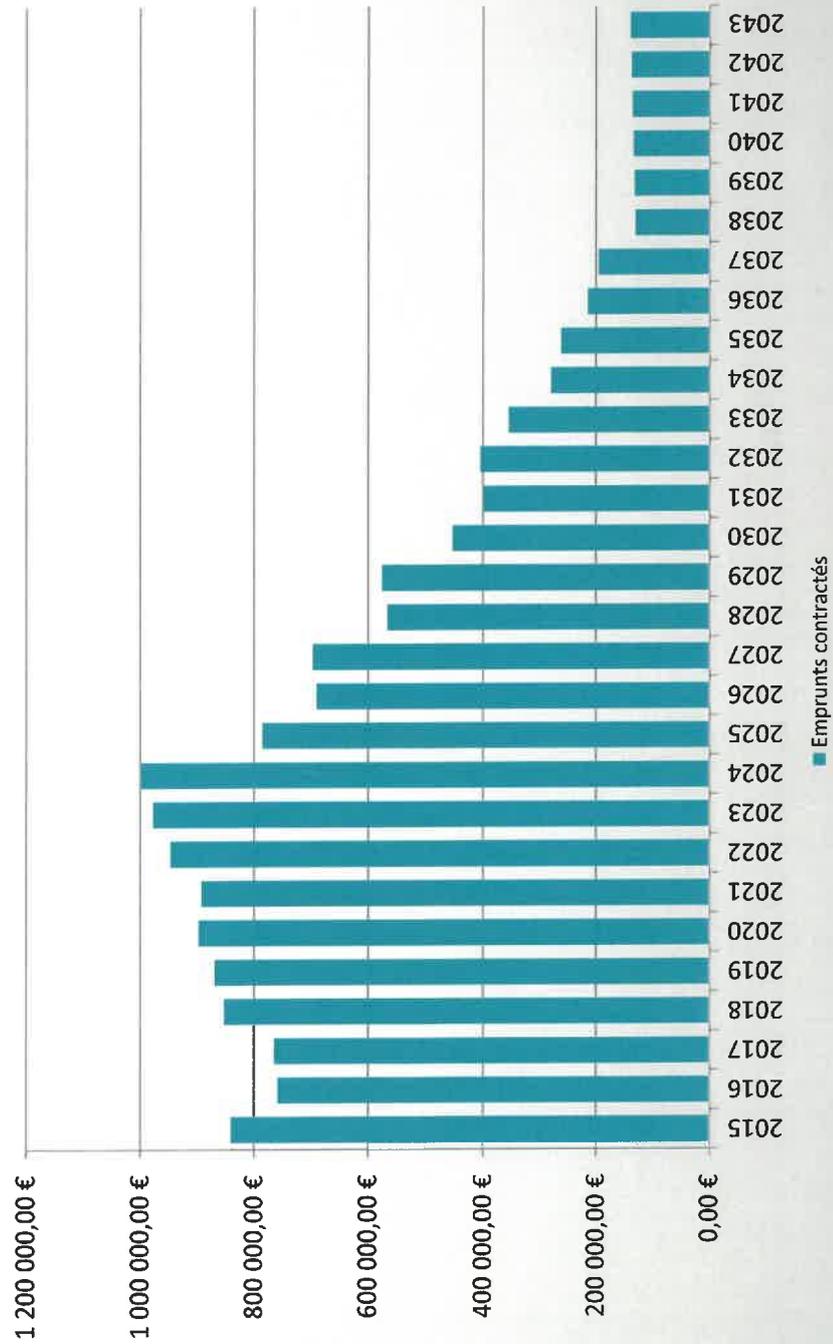
T.F.N.B. **58,37 %**

STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LES ANNUITÉS

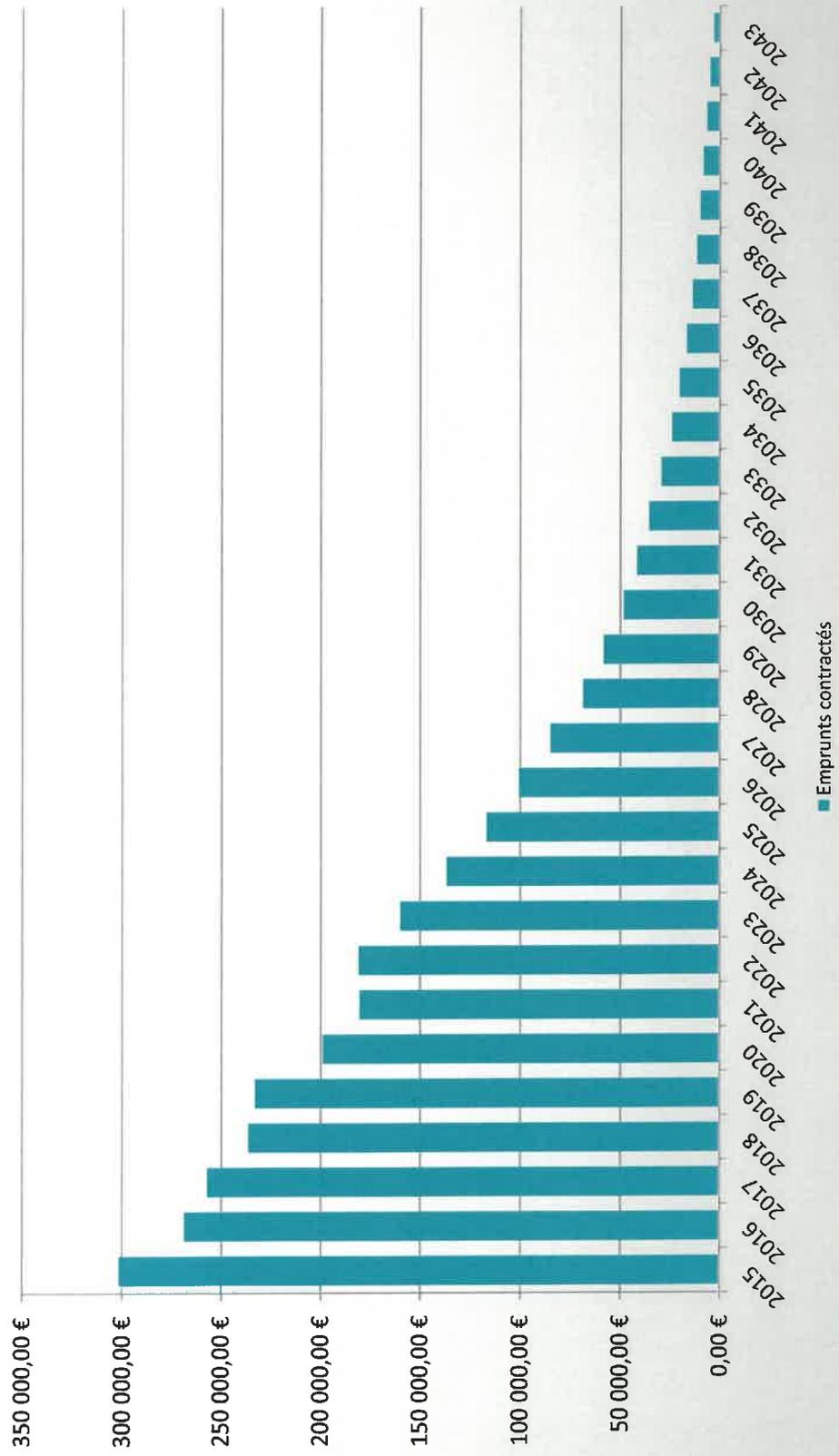


Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20220321-DB2022-17-DE
Date de télétransmission : 23/03/2022
Date de réception préfecture : 23/03/2022

STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL



STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LE REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS



STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LE CAPITAL RESTANT DÛ

